

Consommateurs de dossier recherche de pages web Secours 1'Ontario outil de recherche de documents réglementaires	Consultations et projets	Règles et documents réglementaires	Mobilisation des intervenants
---	---------------------------------	---	--------------------------------------

En cas de problème ou si vous avez des préoccupations, vous pouvez porter plainte contre un détaillant d'énergie (aussi appelé détaillant d'électricité ou agent de commercialisation de gaz naturel) ou votre service public d'électricité ou de gaz naturel. C'est notre travail de vous écouter.

Ces tableaux représentent les plaintes que les consommateurs ont déposées devant la Commission.

Plaintes contre les détaillants d'énergie (par entreprise)

La carte de pointage suivante vous permet de comparer le taux de plaintes de chaque détaillant par rapport à la moyenne de l'ensemble du secteur. Le tableau représente les plaintes que les consommateurs ont déposées devant la Commission contre des détaillants actifs*. Nous les mesurons par 1 000 contrats afin que les petites et grandes entreprises puissent être comparées entre elles.


Plus de plaintes que la
moyenne


Nombre moyen de plaintes
+/- 50 %


Moins de plaintes que la
moyenne

Électricité

	1 janvier - 31 mars, 2020	1 avril - 30 juin, 2020	1 juillet - 30 septembre, 2020	1 octobre - 31 décembre, 2020
Canadian Energy Protection				
Hudson Energy				
Just Energy				
Onit Energy				
Planet Energy				
Summitt Energy				
XOOM Energy				

Gaz naturel

	1 janvier - 31 mars, 2020	1 avril - 30 juin, 2020	1 juillet - 30 septembre, 2020	1 octobre - 31 décembre, 2020
Canadian Energy Protection Corp.				
Canadian RiteRate Energy Corp.				
Hudson Energy Canada Corp.				
Just Energy Ontario LP				
Onit Energy Ltd.				
Planet Energy (Ontario) Corp.				
Summitt Energy Management Inc.				
XOOM Energy, LLC				

Plaintes contre les détaillants d'énergie (par catégorie)

Porter plainte

Si vous croyez qu'une société d'énergie à laquelle nous délivrons un permis a enfreint une loi ou une règle, faites-le nous savoir.

Processus de traitement des plaintes